

ARENA

EXTRÊME DROITE PARTISANE ET RÔLES MUNICIPAUX.

LE TRAVAIL DE REPRÉSENTATION D'ÉLUS MUNICIPAUX DU FRONT NATIONAL

Félicien Faury

Université Paris-Dauphine/PSL
IRISSO, UMR CNRS INRA 7170-1427
felicien.faury@dauphine.psl.eu

RÉSUMÉ/ABSTRACT

L'article porte sur le travail de représentation politique des membres de l'équipe municipale d'une ville du sud de la France, dirigée depuis 2014 par le Front national (FN, Rassemblement national depuis 2018), parti français d'extrême droite. Les élus FN, relais de la stratégie de normalisation de leur parti politique, doivent lors de leur entrée en mairie se conformer aux diverses contraintes de rôle prescrites par l'institution municipale. Novices en politique, ils déploient en contrepoint un registre de la proximité, de l'apolitisme et du dévouement communal. Cette neutralisation partisane reste cependant partielle : sur les thématiques les plus spécifiques à l'extrême droite (les enjeux sécuritaires, migratoires et religieux notamment), les élus doivent également – et se sentent habilités à – donner des gages à leurs électeurs locaux. La réalisation des prétentions politiques frontistes dépend dès lors des marges de manœuvre dont disposent les élus et de la légitimité qui leur est attribuée localement.

This article addresses the political representation of the municipal team members in a city of Southern France, led by the National Front (FN), a French far-right party, since 2014. As agents of FN's strategy of 'normalization', elected representatives have to comply with roles prescribed by the municipal institution. Benefiting from small social capital and limited political experience, they invest, as a counterpoint, an apolitical register of proximity and communal devotion. However, the neutralization of their political affiliation remains variable, considering that they still provide guarantees for their local electorate on the core themes of the extreme right (security, migration and religious issues), when they have the power and the legitimacy to do so.

MOTS-CLÉS/KEYWORDS

Front national (FN), Rassemblement National (RN), parti politique, gestion municipale, extrême droite, représentation politique, élus locaux

Front national (FN), Rassemblement National (RN), political party, local power, far right, political representation, local elected representatives

INTRODUCTION

Depuis sa création, le Front national (FN¹) a marqué le paysage politique avant tout comme force d'opposition. Régulièrement placé « aux portes du pouvoir » en raison de son ascension électorale, ce parti n'a cependant jamais accédé aux principaux centres de décisions politiques nationaux. Mais si le FN n'a jamais été pour ainsi dire aux manettes de l'appareil d'Etat, il s'est déjà retrouvé à deux reprises dans son histoire, à l'échelon municipal, à la tête d'organes exécutifs : au milieu des années 1990 tout d'abord, avec la prise des mairies d'Orange, Toulon et Marignane (en 1995) puis de Vitrolles (en 1997) ; dans la période qui s'ouvre en 2014, avec la conquête de onze municipalités par des élus affiliés au FN². Si ces mairies frontistes ont fait l'objet d'une attention médiatique particulièrement soutenue, les sciences sociales sont en revanche restées à ce sujet étonnamment muettes : c'est avant tout l'implantation municipale des partis de gauche qui a fait l'objet d'enquêtes détaillées – qu'il s'agisse des « banlieues rouges » (Hastings, 1991 ; Gouard, 2014) ou du « socialisme municipal » (Lefebvre, 2004) –, quand la gestion municipale des partis de droite et d'extrême droite est restée sous-investie par la recherche. Les études sur le Front national, pourtant foisonnantes, ont rarement travaillé en tant que telle sur cette rencontre entre le parti frontiste et le pouvoir municipal³. Un tel objet donne pourtant l'occasion d'étudier les processus par lesquels une institution partisane peu familiarisée à l'expérience du pouvoir, et dont l'idéologie la place aux extrémités du champ politique, parvient à s'incorporer, plus ou moins aisément, à l'institution municipale – institution ancienne et fortement « quotidiennisée » au sens wébérien, et par là prescriptive de tout un ensemble de codes et de rôles dont l'usage adéquat ne va pas de soi (Lefebvre, 2001 ; Gaïti, 2006).

On sait que le Front national a toujours combiné, à une logique de démarcation du système politique existant, une stratégie d'adaptation aux normes de ce même système – ce qui a été qualifié, au cours de la dernière décennie, de « stratégie de dé-diabolisation » (Dézé, 2012 ; 2015). Depuis sa création, le Front national alterne ainsi opérations de normalisation – par ses efforts de sélection et de professionnalisation de ses membres, une communication politique ajustée aux normes médiatiques et politiques légitimes, ainsi que certaines inflexions ou euphémisations idéologiques – et maintien de formes de radicalité politique et d'orthodoxie doctrinale – notamment par l'entretien constant de ce qui constitue le point central de son idéologie, à savoir le thème de la lutte contre l'immigration et ses mises en équivalence xénophobes (insécurité, radicalisation religieuse, chômage). Si cette tension entre maintien des fondamentaux et ajustements dans la conquête du pouvoir est vraisemblablement le lot de toute organisation partisane,

1. Le Front national a été renommé en juin 2018 « Rassemblement National ». Etant donné que l'enquête présentée ici a été menée avant que le parti change de nom, nous avons ici conservé l'appellation initiale et les termes associés (« FN », « frontiste », etc.).

2. À savoir : Beaucaire, Camaret-sur-Aigues, Cogolin, Fréjus, Hayange, Hénin-Beaumont, Le Luc, Mantes-la-Ville, Le Pontet, Villers-Corotères et le septième secteur de Marseille. Les trois autres mairies généralement classées à l'extrême droite sont Béziers (dirigée par Robert Ménard, dont la candidature a été soutenue en 2014 par le FN), Orange et Bollène (dirigées par Jacques et Marie-Claude Bompard).

3. À quelques exceptions près : voir Igounet, Jarousseau, 2017 ; Martin, 2002 ; Bressat-Bodet, 1999.

celle-ci prend un tour spécifique pour le FN, du fait que certaines de ses prises de position franchissent régulièrement le « périmètre républicain » institué comme tel, voire tombent sous le coup de la loi. Les gestions municipales passées du FN en constituent justement une bonne illustration, restées tristement célèbres par la mise en place de politiques de préférence nationale à l'échelle municipale, à Vitrolles notamment⁴, mesures autant inédites qu'illégales et qui continuent de fonctionner comme un stigmate pour le parti.

Dès lors, les nouvelles mairies conquises en 2014 peuvent servir de supports à la mise en place de l'offre programmatique frontiste, mais également (et peut-être surtout) donner l'opportunité au FN de construire l'image d'un parti « respectable », capable « comme les autres » de gérer une ville sans pour autant la transformer en « laboratoire idéologique » (Sabéran, 2014 ; Farel *et al.*, 2015). Depuis 2014, les cadres frontistes n'ont ainsi cessé de rappeler publiquement leur volonté de ne pas « idéologiser » la gestion municipale, et de ne pas faire « de la politisation à tout prix »⁵, en référence aux gestions municipales des années 1990⁶.

Comment cette dialectique entre différenciation et normalisation, « stratégie ordinaire du répertoire frontiste » (Dézé, 2015), va-t-elle se rejouer au niveau municipal, dans les communes récemment remportées par le Front national ? En étudiant localement l'une d'entre elles, et tout particulièrement son équipe municipale, on aimerait dans cet article s'interroger sur la façon dont les élus locaux frontistes vont, eux aussi, devoir combiner d'une part l'impératif d'intégration à l'institution municipale et ses « contraintes de rôles » (Lefebvre, 2004), et d'autre part la nécessité (électorale et partisane) de rester fidèles aux marqueurs idéologiques de leur parti (tout particulièrement sur les enjeux migratoires et sécuritaires). À partir de cette étude de cas, notre propos est de montrer que, ni stricte dilution du frontisme dans le municipal, ni rupture totale de l'un par rapport à l'autre, l'arrivée du FN à la mairie va se traduire par un alliage entre une conformation aux rôles municipaux et des différenciations politiques imprimant par endroits – là où les élus en ont les moyens et la légitimité – la marque frontiste.

Notre enquête porte sur une commune qu'on nommera Feyrane, dirigée par le FN depuis 2014. Durant trois années de mandat frontiste (2016-2019), des matériaux de diverses sortes (entretiens, observations, documents) ont été recueillis auprès d'acteurs de la vie locale (cf encadré). L'analyse sera ici résolument centrée sur les élus frontistes de la majorité et leur travail de représentation, c'est-à-dire à la fois la manière dont ils cherchent à se présenter à leurs administrés (leur image publique) et à les représenter (leur mandat politique) dans leur travail éditorial quotidien⁷.

4. Le couple Bruno et Catherine Mégret, alors à la tête de la commune, avaient mis en place un arrêté municipal, finalement annulé par la justice, qui prévoyait l'attribution d'une prime de 5000 francs aux enfants français nés de parents européens.

5. Propos de Steeve Briois, maire d'Hénin-Beaumont, cités dans Alonso, 2016.

6. Au sein du parti, des notes internes ont également circulé en ce sens auprès des élus frontistes (De Boissieu, 2014).

7. Pour une analyse des réceptions ordinaires de la politique frontiste locale, on pourra se référer à Faury, 2020.

Enquêter sur le FN municipal : terrain et contraintes d'enquête

Feyrane, la commune dirigée par le FN qui a été l'objet principal de nos investigations – et dont nous souhaitons conserver l'anonymat en raison de certains engagements pris durant l'enquête –, est une ville du sud de la France, de tradition industrielle, fortement tertiaisée depuis plusieurs décennies ; son taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale. Électoralement, elle enregistre des scores très élevés pour le Front national (régulièrement au-dessus de 30% des inscrits).

Notre enquête sur le territoire où se situe la commune s'est déroulée de septembre 2016 à juin 2019, dont 14 mois de résidence sur place. Même si l'article se concentre uniquement sur les élus les plus actifs de l'équipe municipale de Feyrane (le maire et ses adjoints), des entretiens complémentaires ont permis d'acquérir une vue d'ensemble de l'environnement politique étudié (au total une quarantaine d'entretiens semi-directifs ont été menés auprès des élus de la majorité et de l'opposition, de militants frontistes à Feyrane et aux alentours, d'acteurs administratifs et responsables associatifs, d'habitants ordinaires de la commune étudiée). Les documents officiels produits par la mairie (magazine municipal, comptes-rendus des conseils municipaux, communiqués publiés sur le site de la mairie) ont été examinés. Le fait de résider à proximité a permis de multiplier les observations sur la gestion municipale quotidienne et les pratiques de représentation des élus (visites de quartiers, cérémonies commémoratives, présentations de projets municipaux, etc.).

Si la présence longue et continue sur un même territoire peut être mise à profit scientifiquement, elle incline aussi l'enquêteur à une certaine prudence face à un parti généralement méfiant à l'égard de ses divers « observateurs », qu'ils soient journalistes ou chercheurs en sciences sociales. Cet aspect a fortement contraint notre enquête – comme c'est sans doute le cas pour tout travail empirique sur l'extrême droite (Avanza, 2008) –, à la fois dans la mise en œuvre des entretiens (les élus sont soumis à un fort contrôle de leur parole, et toutes les questions ne pouvaient être posées au risque de susciter défiance et rejet) et dans l'accès à certains espaces (aux « coulisses » de l'institution municipale notamment).

DEVENIR ÉLU LOCAL : L'APPRENTISSAGE DES RÔLES MUNICIPAUX

Des novices en politique : la faible implantation locale des élus frontistes

Au sein de la production médiatique sur l'accès du Front national aux mairies, c'est la commune d'Hénin-Beaumont qui paraît constituer le symbole par excellence de l'enracinement frontiste local. La victoire de 2014, dès le premier tour des élections, par l'élus et cadre du parti Steeve Briois, est présentée comme le résultat du militantisme acharné de cet élu « de terrain », connu de tous les habitants et « quadrillant » le territoire sans relâche au fil des élections. Cette image d'Épinal semble cependant difficile à généraliser à toutes les villes frontistes – et l'on peut d'ailleurs faire l'hypothèse raisonnable qu'elle constitue, à bien des égards, une exception⁸. S'agissant de notre terrain d'étude, la situation apparaît ainsi quasiment symétriquement inverse, témoignant de la relative faiblesse des

8. On constate par exemple qu'Hénin-Beaumont est la seule commune où le Front national l'emporte en 2014 dès le 1er tour. S'agissant des dix villes restantes, une commune est remportée en duel, cinq en triangulaires et quatre en quadrangulaires.

ressources militantes disponibles pour le parti dans ce territoire, et ce malgré des scores électoraux parmi les plus élevés de France. Un militant ayant participé à diverses campagnes depuis 2014 nous explique ainsi avoir eu le sentiment, à Feyrane comme dans d'autres villes voisines, d'être « quasiment parti de zéro »⁹ s'agissant de l'implantation partisane locale. Avant 2014, la commune de Feyrane n'a en effet connu aucune liste FN autonome : ce n'est qu'un an plus tôt qu'un responsable de ville est nommé par la Fédération, avec pour tâche prioritaire (et, il en témoigne, difficile) de constituer une liste, à savoir convaincre des sympathisants de se présenter localement sous une étiquette frontiste. Une fois la liste établie, la campagne électorale – que les militants locaux qualifient de « discrète » – se déroule sur un temps court, avec des moyens limités. Le FN l'emporte finalement face à une droite divisée et une gauche peu mobilisatrice, et la victoire finale apparaît localement comme une surprise, y compris pour les frontistes eux-mêmes :

« Quand on a gagné pour les élections... On s'y attendait pas ! On s'est regardés, là [*mime la scène : les yeux écarquillés, l'air stupéfaite*]. Nous on s'était présentés pour montrer qu'on était là, pour, voilà, pour que le parti soit présent... et puis paf ! [*rires*] »

(Claudine H., élue municipale FN, adjointe chargée de la vie associative)

Ainsi, contrairement à la situation d'Hénin-Beaumont, il est ici difficile (en tout cas pour ce premier mandat) de parler d'une notabilisation territoriale du FN¹⁰ : comme en témoignent beaucoup d'enquêtés, les nouveaux élus frontistes ne sont, en réalité, « pas très connus » à Feyrane.

S'agissant des postes en position d'éligibilité, on constate que si presque tous les élus concernés sont nés à Feyrane ou y vivent depuis de nombreuses années, c'est avant tout comme citoyens ordinaires. Aucun ne fut une figure politique locale avant 2014 (la plupart n'ont eu qu'une expérience militante courte et peu publique) et aucun ne peut réellement, par ses positions sociales, professionnelles ou associatives antérieures, être qualifié de notable local. Le maire lui-même, Mathieu L., bien qu'il soit « du pays » (ses parents et grands-parents sont nés et ont vécu dans la commune, et il s'est lui-même installé en ville avec sa femme et ses enfants), ne bénéficie pas d'une notoriété locale – il reconnaît lui-même en entretien être un véritable « inconnu » au moment de l'élection. Cette faible renommée vaut également au sein du champ partisan local : Mathieu L. adhère en effet au FN en 2007 mais ne participe à aucune action militante avant les élections municipales ; ce n'est qu'en 2013 qu'il est présenté par le responsable FN de la commune aux responsables de la Fédération, qui l'incitent à se placer en tête de liste.

Suite à la victoire (inattendue) de 2014, les élus frontistes paraissent donc peu armés pour s'intégrer à l'institution municipale et se conformer aux différents registres légitimes du « bon élu local », tâche rendue nécessaire à la fois par leur mandat municipal et par les injonctions à la normalisation de leur propre parti.

9. Militant et élu FN d'opposition dans une ville voisine, attaché commercial.

10. Ce déficit de notabilisation avait déjà été noté pour les mairies frontistes antérieures (Martin, Ivaldi, Lespinnasse, 1999).

Dès leur entrée à la mairie, les élus doivent ainsi faire face à une défiance de deux ordres. Un soupçon d'incompétence tout d'abord, du fait de leur inexpérience des rouages de la gestion municipale ; un soupçon de sur-politisation ensuite, en raison de leur étiquette partisane. Leur faible notabilisation préalable a en effet pour conséquence que la seule identification publique dont ils héritent à leur arrivée est celle relative aux couleurs politiques sur lesquels ils ont été élus. Cette étiquette frontiste, tout en récoltant une majorité des voix des inscrits, reste malgré tout peu consensuelle, et par là non conforme aux normes d'un gouvernement local supposément extérieur à la politique partisane et « politicienne ». Dès lors, parmi les différents régimes de communication éditairiale locale (Briquet, 1994), le registre de la compétence (trop fragile) et le registre partisan (trop clivant) vont être largement neutralisés au profit de ceux de la proximité, de l'écoute, de l'appartenance locale et du souci du « terrain » – stratégies de (re)présentation de soi plus facilement mobilisables, souvent faute de mieux, par ces nouveaux élus.

Proximité, localisme et dévouement

Cette économie des ressources symboliques mobilisables peut s'observer dans les performances de rôle du nouveau maire FN de Feyrane. Mathieu L. n'est, on l'a dit, ni un militant de la première heure (faible capital militant), ni un gestionnaire aguerri (aucune expérience antérieure de la gestion municipale). S'il a été investi par le parti, c'est avant tout parce qu'il présente un profil adapté à l'image que souhaite se donner le FN, bénéficiant en cela d'une sorte de « prime d'habitus » dans le choix des investitures¹¹. Jeune, le futur maire a aussi pour lui d'exercer une profession libérale à Feyrane, et à ce capital social minimal s'ajoute un savoir-être (on le dit « sympa », « souriant », « dynamique », « qui présente bien »¹²...) qu'il pourra réinvestir dans ses activités de représentation mayoral :

« *Mathieu L.* : Le maire, il est pas là simplement que pour gérer des grands dossiers, il est là pour écouter les habitants. Et ça.. il n'y a personne qui m'arrive à la cheville ! [*rires*]. Je sais écouter moi. Et puis, voilà, j'ai un contact facile avec les gens. [...] J'ai une certaine endurance, là-dessus ! [...] Et puis] j'habite la ville, donc moi je vois comment ça se passe. Je vis pas sur la colline, je suis là, je suis au milieu. Et voilà, quand il y a un truc qui ne va pas, je le vois aussi. »

Qu'il s'agisse de l'« endurance » dans l'écoute empathique ou de l'ostentation d'une proximité (Le Bart, Lefebvre, 2005) avec les habitants (« je suis au milieu »), de telles ressources sociales, acquises et accumulées à l'extérieur du

11. On saisit ici un des aspects de l'économie des rétributions du militantisme au Front national, où le profil social va compter bien davantage que le capital militant ou la fidélité partisane. Présenter des candidats « neufs », jeunes et dotés de ressources socialement (et médiatiquement) valorisées, s'inscrit en effet dans la stratégie de normalisation des cadres du FN. Des études (Crépon, Lebourg, 2015) ont ainsi noté la mise en avant de la « jeunesse » par le FN dans la construction de son image, ce qui est confirmé dans les profils des maires des communes remportées en 2014 : sur les onze maires frontistes (ce sont tous des hommes), seuls deux ont plus de cinquante ans.

12. Même les opposants politiques du maire, lorsqu'ils l'accusent de « démagogie » ou de « faire de la com' », lui reconnaissent par là négative une aisance dans ce domaine.

champ partisan et politique, sont ici reconverties dans le travail d'élue. Cette écoute municipale va par ailleurs être institutionnalisée par divers dispositifs de consultation des habitants, notamment les « visites de quartiers » organisées chaque mois dans un quartier différent, lors desquelles le maire vient recueillir les demandes des riverains. Les observations menées lors de ces visites donnent un aperçu de l'aisance que « Mathieu » – il se fait appeler par son prénom – peut déployer dans ce type de rencontres : serrer les mains, retenir les prénoms, faire des plaisanteries, sortir son téléphone portable pour montrer, à qui le souhaite, des photographies de son jeune fils... Mathieu L. y évoque par ailleurs volontiers des souvenirs d'enfance, attestant de son appartenance locale et de son attachement à la commune. En plus du chef de la police municipale et du directeur des services techniques, des adjoints aux maires sont régulièrement présents lors de ces visites, à saluer et écouter les habitants, donnant parfois leurs contacts téléphoniques, « en cas de problème ».

Dans ces scènes comme dans d'autres, le travail de représentation passe par une neutralisation de l'appartenance partisane frontiste. Si l'affichage d'un localisme apolitique n'est bien sûr pas spécifique au Front national, il s'avère d'autant plus nécessaire pour cette étiquette politique qui, de l'avis général des élus, « fait peur ». C'est tout particulièrement le cas dans les relations avec les associations locales, supports indispensables à la « respectabilisation » locale de la nouvelle équipe municipale. Comme nous l'explique en entretien cette élue en charge de la vie associative, la règle de « l'évitement du politique » (Eliasoph, 2010 [1998]) en milieu associatif doit dès lors être rigoureusement suivie. La dimension partisane de son engagement (elle est militante de longue date au FN) est contournée et remplacée par une rhétorique du dévouement et de la recherche de l'intérêt général : « une chose essentielle, quand vous êtes élue comme ça à la vie associative, c'est se faire admettre. Surtout par rapport au fait qu'on est Front national. [...] Donc il a fallu dire qu'on ne faisait pas de la politique, qu'on faisait notre métier d'élue, quoi ».

De même, pour les élus les plus dépourvus en compétences administratives et gestionnaires, l'entrée en mairie va passer par une certaine remise de soi à des personnes jugées plus compétentes car plus anciennement intégrées à l'institution municipale – l'appropriation des tâches dans la division du travail politique restant tributaire, ici comme ailleurs, des ressources et des trajectoires des acteurs qui y prennent part (Demazière, Le Lidec, 2014). Cette nécessité de faire profil bas à l'arrivée en mairie se retrouve par exemple chez Pauline N., adjointe à la Culture et à la Promotion de la Ville, qui est élue en 2014 sans aucune expérience préalable dans la gestion municipale, et très peu également dans le domaine culturel (elle intègre durant sa jeunesse une école de formation aux métiers artistiques, mais ne continue pas dans ce secteur et s'oriente vers la comptabilité puis le secrétariat médical)¹³.

13. La dimension genrée de la socialisation (secondaire) à la politique n'est pas développée dans cet article. Sur son importance et sa centralité voir notamment Navarre, 2015.

Relativement démunie lors de son entrée en fonction, elle va dès lors s'appuyer sur les fonctionnaires déjà présents, et notamment le responsable de la culture de la ville (« Alain » dans l'extrait ci-dessous) :

« Je me rappelle, quand je suis arrivée, Alain il m'a dit "mais qu'est-ce que vous voulez ?" (rires). Donc moi j'ai dit : "je vais d'abord regarder". Parce que moi je savais pas comment j'allais faire les programmations culturelles, pour être honnête. Donc je les ai observés travailler, parce que eux, c'est leur métier. [... Alain] c'est lui qui m'aide pour les discours, parce que je suis pas une personne de discours, et de parole, c'est pas du tout mon domaine, et je remercie Alain d'être là pour ça. Je lui dis : "c'est toi qui aurait dû être politicien !", moi je suis plutôt quelqu'un qui est sur le terrain. »

Pauline N. performe son rôle d'élue proche du terrain, dévouée au bien communal, respectueuse du travail des fonctionnaires municipaux, le tout à bonne distance du « politicien » (la référence au Front national n'apparaît dans la discussion que pour insister sur le fait qu'elle n'y a jamais été, elle, militante). Les membres de la nouvelle équipe municipale doivent donc, pour devenir des élus « comme les autres » et sous contrainte d'une inexpérience politique et d'une appartenance partisane potentiellement clivante, investir prioritairement, dans de nombreuses situations, des registres de représentation peu marqués politiquement. Relativement dépourvus en ressources politiques et techniques, et par ailleurs soumis à l'injonction partisane de normalisation, ceux-ci ne vont ainsi avoir ni toujours les moyens, ni toujours le désir, de « subvertir » (Lefebvre, 2001) entièrement l'institution municipale.

Ceci n'empêche cependant pas, comme nous allons le voir à présent, que dans d'autres contextes le FN municipal doive également (de la même façon qu'au niveau national), à côté de ses efforts de neutralisation partisane, donner tout un ensemble de gages à « ses » électeurs et produire des marques de connivence sociale et politique entre représentants et représentés.

RESTER FRONTISTE : SIGNAUX IDÉOLOGIQUES ET HABILITATIONS POLITIQUES

Représenter le FN : connivence et sentiment d'habilitation

« Je fais la part des choses : quand je suis ici [au bureau de la mairie] je parle en tant que feyranais, pas en tant que frontiste ». À l'instar de cet élu (responsable des Finances de la ville), le maire et ses adjoints insistent régulièrement en entretien sur leur capacité à mettre à distance leur appartenance partisane. À d'autres moments cependant, ces mêmes élus reconnaissent « assumer leurs couleurs »,

« prendre des idées du Front national » dans la mise en œuvre de certaines politiques municipales, et rappellent qu'ils ont, « quand même », remporté les élections sur une liste strictement frontiste (et sont donc élus en grande partie du fait de cette étiquette partisane).

Cette dualité se retrouve dans leur travail de représentation : pour les élus, tout l'enjeu consiste en réalité à séparer les lieux et les moments où la « politique » – en l'occurrence l'expression de marqueurs idéologiques propres à l'extrême droite partisane – peut s'exprimer. Une responsable associative nous explique ainsi avoir été étonnée par la capacité du nouveau maire de Feyrane à déclarer lors d'une cérémonie des vœux un discours déployant les thématiques frontistes classiques sur l'immigration, avant de venir, le lendemain, féliciter chaleureusement les adhérentes de son association (majoritairement d'origine maghrébine) lors de leur atelier de cuisine partagée. A l'inverse, lors d'une réunion de quartier – où très peu de « minorités visibles » étaient cette fois présentes –, nous avons pu observer le même élu, interpellé sur la propreté de la commune, faire des plaisanteries sur des bouteilles de « ketchup halal » retrouvées dans un dépôt d'ordures sauvages (faisant rire la majorité de son public) quand, au cours d'autres interventions publiques (la présentation du plan d'urbanisme par exemple), le ton pouvait se faire beaucoup plus technique et impersonnel.

Selon les scènes où il s'expose, l'élu frontiste doit ainsi tantôt démontrer sa neutralité d'élu qui « parle à tout le monde », tantôt produire tout un ensemble de marques de connivence vis-à-vis de ses soutiens électoraux passés ou potentiels. On retrouve ce même partage à la lecture du magazine municipal, où certaines pages à la teneur très idéologique (tout particulièrement l'éditorial en première page) tranchent avec d'autres consacrées à la vie quotidienne de la municipalité et à sa routine gestionnaire, sans marqueurs frontistes particuliers. L'idéologique n'émerge donc pas dans les seules coulisses de la représentation municipale, à l'ombre d'une façade apolitique : tout dépend en réalité des normes politiques de la situation où s'expriment les élus, des horizons d'attente auxquels ils se confrontent, du public auquel ils s'adressent. Précisons à nouveau qu'il ne faut pas surévaluer la spécificité du FN sur ce point : si cette capacité à s'adapter à divers types de publics se radicalise sans doute pour ce parti (du fait du hiatus entre la nécessité d'entretien d'une radicalité politique et la volonté exacerbée de normalisation), elle n'en constitue pas moins une des compétences sans doute les plus nécessaires à tout professionnel de la politique, voire à toute activité de représentation¹⁴.

Pour beaucoup d'élus frontistes, cette oscillation n'est d'ailleurs pas ressentie comme contradictoire : s'ils ont conscience que leur appartenance partisane peut fonctionner comme un stigmate dans de nombreuses situations, ils peuvent aussi, sur certains points, se sentir habilités à agir selon les préférences qu'ils estiment être celles de leurs électeurs. Ainsi par exemple de l'élu adjoint Marc F. : fils d'un père agent commercial et d'une mère femme de ménage, il exerce au cours de sa vie active plusieurs activités professionnelles, dans la vente et le domaine artistique notamment. Il réside durant une longue période

14. Pour une réflexion sur ce point, voir Lagroye, 1994 ; 1997.

dans le quartier populaire d'une ville voisine et, suite à l'expérience d'agressions (il explique en entretien s'être fait régulièrement « caillasser » par des « petits maghrébins » lorsqu'il rentrait à son domicile), part s'installer à Feyrane. Il s'engage ensuite au Front national en 2013 et, quelques mois plus tard, voit la liste sur laquelle il s'était présenté (en position non éligible) remporter les élections. À l'occasion du départ d'un ancien adjoint, il est nommé par le maire délégué à l'Éducation, un milieu dont sa trajectoire sociale l'avait éloigné – il arrête ses études après le collège. Cette ascension politique rapide et inattendue se traduit par une certaine humilité dans les récits que l'élus fait de son activité. Il se décrit comme quelqu'un de « discret », « sans aucune ambition personnelle », réalisant son travail de manière consciencieuse et « dans l'intérêt général », se référant au maire pour toute prise de décision importante et travaillant conjointement avec les agents municipaux en charge des questions éducatives. Fortement attaché au Front national dont il souhaite la victoire aux élections présidentielles, il semble également très conscient des injonctions partisans qui pèsent sur son activité, et de l'exemplarité politique dont il doit faire preuve : « j'ai bien conscience qu'on doit donner la meilleure image du Front national dans les communes où on a été élu. [...] On doit donner l'exemple, on doit être irréprochables, encore davantage »¹⁵.

Il reste que l'accès à la mairie a de fait constitué pour lui un espace de promotion, matérielle mais aussi symbolique, par l'expérience de nouvelles gratifications suite à son accès au poste : « c'est revalorisant », « je me sens utile »... En particulier, la conscience d'être le « représentant » des électeurs du parti auquel il a adhéré joue un rôle important. Ce sentiment d'habilitation s'adosse à la conviction d'une forme d'homologie entre les électeurs frontistes et sa propre personne, en l'occurrence dans l'identification des sujets susceptibles d'indignation :

« *Marc F.* : J'étais intervenu une fois auprès de l'école X : parce qu'ils organisaient un vide-grenier, et pour gagner un petit peu d'argent, les parents d'élèves avaient organisé une petite restauration, et donc ils avaient marqué : "viande halal". Et donc on l'avait remarqué, [...] et j'ai] téléphoné personnellement à Monsieur M., qui était le directeur, pour bien lui rappeler que l'école de la République était libre et laïque, et gratuite, et qu'il ne fallait pas nous mettre ce genre de pancartes. Et ça a été respecté. Voilà.

Enquêteur : [Parce que] vous avez des plaintes des habitants [...] ?

MF : Ben... nous en tant qu'élus, déjà, ça nous a choqué. Voilà. Et puis après... si nous on a été choqués, puisque la population a voté pour le Front national, je pense qu'il y a d'autres personnes qui peuvent être choquées. [...] donc] c'est à nous, en tant qu'élus, de dire si quelque chose ne correspond pas. »

15. Même si la comparaison mériterait d'être précisée, on retrouve ici des similarités avec les militants communistes étudiés par Bernard Pudal (1989), qui entretenaient avec le PCF de l'époque une relation faite de reconnaissance, de remise de soi et de souci d'exemplarité.

Marc F., déployant à de nombreuses reprises en entretien un discours très hostile à « toutes les religions », et tout particulièrement à l'islam, trouve ainsi par sa participation à l'exécutif municipal une occasion de donner à ses « visions du monde » (Beaumont, Challier, Lejeune, 2018) une réalité effective à l'échelle locale. Après avoir été longtemps démuni, voire résigné, face à ce qu'il considérait comme des situations anormales et injustes, l'accès au pouvoir municipal permet à cet élu de développer un ensemble de *prétentions au changement* et, à terme, d'obtenir des prises pour agir sur son monde social quotidien – l'institution municipale offrant, pour ainsi dire, des moyens à ses dispositions.

Conditions de l'extrême droite municipale : contraintes et supports de la politique frontiste

De telles prétentions politiques, par lesquelles le FN peut se différencier idéologiquement et donner des gages à son électorat, restent cependant fortement contraintes : symboliquement, du fait des différents jeux de rôles auxquels les élus doivent se conformer, mais aussi matériellement et juridiquement, du fait du périmètre d'action réduit de l'équipe municipale. Face à leurs administrés comme en entretien, les élus vont ainsi déplorer à la fois le « manque de moyens » financiers dont pâtit la municipalité et, s'agissant des thématiques plus spécifiquement frontistes comme la lutte contre l'immigration et l'insécurité, la dépendance de la commune à la situation plus générale de la France, à savoir le « laxisme » de l'État français et sa politique dite « immigrationniste ». Comme le résume l'adjoint à la sécurité, « ce n'est pas la municipalité de Feyrane qui va bloquer l'immigration, à Lampedusa ou ailleurs ».

Ce sont également des barrières proprement juridiques et politiques qui sont dénoncées, dont l'autorité préfectorale est la principale incarnation, comme nous l'explique l'élu adjoint aux Finances à propos de la réglementation des horaires d'ouverture de certains commerces :

« On a essayé de réguler, au niveau des horaires d'ouverture. Parce que ces gens-là, que ce soient les Turcs ou n'importe lesquels, ils sont ouverts toute la nuit. Et on avait fait un arrêté municipal [...] pour justement dire que c'était pas normal, et qu'ils ferment à 20 heures, comme tous les commerçants français – enfin, on n'avait pas marqué “commerces français”, mais “comme tout commerce”, c'est tout. On a été retoqué. Enfin [le préfet] a autorisé [...] du 15 juillet au 30 août. C'est là où ils sont au bled, hein. »

Afin de parvenir à la mise en place de mesures idéologiquement marquées mais qui restent dans le cadre légal et ne rencontrent pas de blocages de la part de la préfecture, les élus peuvent alors faire un « usage choisi du droit » (Agrikoliansky, 2003) – en l'occurrence un usage *durci*. Ainsi continue ce même adjoint aux Finances :

« Pour les mariages, on a mis en place... les lois, qui sont les lois françaises, c'est-à-dire : aucun drapeau – quel qu'il soit. Aucune musique, ni chant religieux – quel qu'il soit. Et puis surtout, quand on circule dans la rue, ne pas bloquer la circulation. C'est strictement interdit. Donc on s'est mis avec la gendarmerie, on a fait une convention, une directive : aux mariés, quand ils viennent s'inscrire, ils ont cette directive, et ils ont le code de bonne conduite, qu'il faut qu'ils signent, et chaque PV qui sera constaté sur le parcours, c'est les mariés qui paieront. Eh ben comme par hasard : les mariages ont diminué ! [...] Non mais, ce qui était désolant – attention, c'est pas du parti pris ce que je vous dis – mais tous les problèmes qu'il y avait c'était ces... c'était ces gens-là. »

Les élus vont ainsi s'appuyer sur des ressources déjà disponibles – ici juridiques (« les lois françaises ») et militaires (la gendarmerie) – et les infléchir dans le sens de leurs propres sensibilités sociales et politiques – qu'ils estiment être également celles, on l'a vu, de leurs électeurs. Il reste qu'en règle générale, le FN ne semble pas ici posséder, pour le dire ainsi, les moyens de sa politique, du fait de marges de manœuvre trop faibles car restreintes à l'échelle communale. Ce discours tout à la fois volontariste et contraint va néanmoins constituer un excellent argument électoral, notamment pendant la période de campagne pour les élections présidentielles de 2017 : puisque la politique frontiste locale est limitée et impuissante face à celle de l'État, il faut alors placer le FN aux sommets de ce dernier.

On touche ici à un point d'importance, où l'alternative entre « dédramatisation » et différenciation idéologique se complexifie. Car si certaines mesures municipales sont revendiquées comme spécifiques au FN, elles sont également présentées comme *généralisables* car, justement, « normales », frappées du bon sens, appréciées des habitants. C'est tout particulièrement le cas des mesures relatives à la « lutte contre l'insécurité ». À l'instar de la plupart des villes frontistes obtenues en 2014, la sécurité fait l'objet à Feyrane d'importants investissements municipaux, à la fois financiers (embauches de nouveaux policiers, renouvellement de leurs équipements, installation de caméras de vidéo-surveillance) et symboliques (le magazine municipal et le site de la mairie se font les relais de toutes les améliorations portées au dispositif policier, des interpellations effectuées dans la commune, des baisses du nombre de cambriolage, etc.). Si la constitution de cet enjeu comme priorité communale est conçue par les membres de l'équipe municipale comme une manière de répondre spécifiquement aux attentes de leurs électeurs, on repère cependant, dans leurs discours, une dé-spécification partisane de cette thématique, présentée comme consensuelle et conforme à l'intérêt général :

« Effectivement, il y a un peu la pâte Front national, mais... je pense que la sécurité, à peu près dans toutes les communes de France, c'est quand même une bonne chose. [...] Front national ou pas, je pense que tout le monde est content. » (Rémi C., adjoint aux Sports)

La manière dont la municipalité se saisit ici de la question de l'insécurité n'est en effet pas un phénomène propre aux partis d'extrême droite. Elle s'inscrit au contraire dans une forme de bon sens gestionnaire, dans le cadre duquel la mise à l'agenda de la « demande de sécurité » des citoyens est conçue comme évidente (Freymuth, 2013), et se conforme au rôle (ancien mais réactivé) du maire comme « garant de la tranquillité publique » (Le Goff, 2005). L'idéologie partisane ne fait ainsi que réactiver, certes en l'accentuant, ce qui s'est progressivement instauré comme un horizon consensuel de la politique municipale – imprimant par endroits, pour reprendre l'expression de l'adjoint cité ici, la « pâte Front national ».

CONCLUSION

À partir de l'analyse locale d'une commune remportée par le Front national en 2014, cet article montre comment la dialectique partisane frontiste entre différenciation et normalisation politiques se retraduit, au niveau municipal, en injonctions potentiellement contradictoires pour les membres de l'équipe municipale, sommés de rester fidèles à leurs électeurs tout en se conformant aux rôles prescrits par l'institution municipale. Cette contradiction est en partie résolue par la dualisation des modes de représentation politique, alternant, selon les scènes et les thématiques abordées, neutralisation de l'étiquette partisane (remplacée par la « proximité » et « l'intérêt général ») et accentuations idéologiques (qui sont autant de signaux envoyés aux électeurs frontistes locaux). Sur d'autres enjeux – comme ceux relatifs à la sécurité notamment –, l'équipe municipale peut s'adosser sur un socle normatif antérieurement constitué qui lui permet de s'inscrire dans le champ de la normalité du gouvernement local.

La capacité des élus à infléchir la politique municipale dans le sens de leurs « penchants » (Gaxie, 2006) va ainsi dépendre de la structuration des contraintes et des opportunités (matérielles, réglementaires, symboliques) limitant ou augmentant leurs marges de manoeuvre. Dès lors, si le frontisme semble parvenir à se « municipaliser », la municipalité peut également tendre, sur certains enjeux, à se « frontiser », pas à pas et touche par touche, souvent le long de pentes déjà tracées. La rencontre entre le FN et l'institution municipale se réalise donc moins par rupture que par déplacement graduel ; et si rupture il y a, celle-ci s'opère progressivement, par brèches, là où l'extrême droite et ses représentants en ont le pouvoir et la légitimité.

RÉFÉRENCES / REFERENCES

- Agrikoliansky E. (2003), « Usages choisis du droit : le service juridique de la Ligue des Droits de l'Homme (1970-1990). Entre politique et raison humanitaire », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 52, p. 61-84.
- Alonso X. (2016), « La stratégie nationale du FN passe par le local » (article presse), *Tribune de Genève*.
- Avanza M. (2008), « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Fassin D., Bensa A. (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris, p. 41-58.
- Beaumont A., Challier R., Lejeune G. (2018), « En bas à droite. Travail, visions du monde et prises de position politique dans le quart en bas à droite de l'espace social », *Politix*, vol. 2, n°122, p. 9-31.
- Bressat-Bodet C. (1999), « Culture et autorité partisane : la politique de « rééquilibrage » de la bibliothèque d'une municipalité FN (Orange, 1995-1997) », *Pôle Sud*, n°10, p. 75-92.
- Briquet J.-L. (1994), « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, vol. 7, n° 28, p. 16-26.
- Crépon S., Lebourg N. (2015), « Le renouvellement du militantisme frontiste », in Crépon S., Dézé A., Mayer N. (dir.), *Les faux-semblants du Front national : Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 435-452.
- De Boissieu L. (2014), « Le FN veut convaincre de sa capacité à gérer des villes » (article presse), *La Croix*, n° 39840.
- Demazière D., Le Lidec P. (dir) (2014), *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Dézé A. (2007), « Le Front national comme 'entreprise doctrinale' », in Haegel F. (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 255-284.
- Dézé A. (2012), *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin.
- Dézé A. (2015), « La 'dédiabolisation'. Une nouvelle stratégie ? », in Crépon S., Dézé A., Mayer N. (dir.), *Les faux-semblants du Front national : Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 25-50.
- Eliasoph N. (2010 [1998]), *L'évitement du politique*, Paris, Economica.
- Farel E., Fieschi M., Gherdan M., Wallart P. (2015), *Ma ville couleur Bleu Marine*, Paris, Flammarion.
- Fauray F. (2020), « Comment l'extrême droite persévère. Notes de recherche sur une mairie RN », *Mouvements* (en ligne), 8 juin 2020.
- Freyermuth A. (2013), « L'offre municipale de sécurité : un effet émergent des luttes électorales. Une comparaison des configurations lyonnaise, niçoise, rennaise et strasbourgeoise (1983-2001) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 20, p. 89-116.
- Gaïti B. (2006), « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P. (dir.), *Les formes de l'activité politique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Gaxie D. (2006), « Des penchants vers les ultra-droites », in Collovald A., Gaïti B. (dir.), *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute.
- Gouard D. (2014), *La banlieue rouge. Ceux qui restent et ce qui change*, Le Bord de l'eau.
- Hastings M. (1991), *Halluin la rouge : 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire : singularités écologiques et stratégies d'implantation*, Lille, Presses universitaires de Lille.

- Igounet V., Jarousseau V. (2017), *L'illusion nationale. Deux ans d'enquête dans les villes FN*, Paris, Les Arènes.
- Lagroye J. (1994), « Etre du métier », *Politix*, n° 28, p. 5-15.
- Lagroye J. (1997), « On ne subit pas son rôle » (entretien), *Politix*, n° 38, p. 7-17.
- Le Bart C., Lefebvre R. (2005), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Presses Universitaires de Rennes.
- Le Goff T. (2005), « L'insécurité 'saisie' par les maires. Un enjeu de politiques municipales », *Revue Française de science politique*, vol. 3, n° 55, p. 415-444.
- Lefebvre R. (2001), « Le conseil des buveurs de bière » de Roubaix (1892-1902). Subversion et apprentissage des règles du jeu institutionnel », *Politix*, vol. 14, n°53, p. 87-115.
- Lefebvre R. (2004), « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », *Revue française de science politique*, n°2, p. 237-260.
- Lefebvre R. (2004), « La difficile notabilisation de Martine Aubry à Lille. Entre prescriptions de rôles et contraintes d'identité », *Politix*, vol. 17, n° 65.
- Martin V. (2002), *Toulon sous le Front national. Entretiens non-directifs*, L'Harmattan.
- Martin V., Ivaldi G., Lespinasse G. (1999), « Le Front national entre clientélisme et recherche d'un enracinement social », *Critique internationale*, n°4, 169-182.
- Navarre M. (2015), *Devenir élue. Genre et carrière politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Pudal B. (1989), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Sabéran H. (2014), *Bienvenue à Hénin-Beaumont. Reportage sur un laboratoire du Front national*, Paris, La Découverte.